

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Revue Militaire Suisse |
| Herausgeber: | Association de la Revue Militaire Suisse |
| Band: | 145 (2000) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | Le char de grenadiers 2000 : un choix d'avenir dans le programme d'armement de l'Armée XXI |
| Autor: | Weber, Claude / Hirt, Eduard |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-345995 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le char de grenadiers 2000

Un choix d'avenir dans le programme d'armement de l'Armée XXI

Au cours des sessions d'été et d'automne, les Chambres fédérales seront amenées à se prononcer, dans le cadre des travaux préparatoires d'Armée XXI, sur l'acquisition de 186 *Chars de grenadiers 2000* du type *CV-9030*, de fabrication suédoise. Cet investissement, destiné à améliorer de manière décisive la valeur combative de nos formations mécanisées, aura valeur de référence dans la réflexion visant à obtenir une plus grande efficacité avec moins de moyens.

■ **Div Claude Weber**

■ **Lt col EMG Eduard Hirt**

Dans la planification de l'Armée XXI, les engagements sectoriels de sûreté et la défense constituent toujours la mission primordiale. Dans ce cadre, les brigades de combat, telle la brigade blindée, jouent un rôle-clé en tant que vecteurs d'opérations terrestres mobiles. Leur mission consiste à emporter la décision au combat en prenant l'offensive contre un adversaire moderne de type conventionnel. Pour pouvoir accomplir cette mission, les formations blindées ont besoin d'un système d'armes qui, comme le *Char de grenadiers 2000*, correspond aux exigences techniques les plus modernes en matière de mobilité, de facilité de conduite, de protection et de puissance de feu, grâce à ses qualités combinées qui le rendent apte aussi bien au combat mécanisé qu'au combat d'infanterie.

Les principaux Etats occidentaux augmentent actuellement la valeur combative de leurs chars de grenadiers (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) ou acquièrent de nouveaux modèles (Suède, Norvège, Espagne, Autriche, Italie, Finlande, Pays-Bas). Les programmes d'armement communs, destinés à l'acquisition de systèmes d'armes compatibles, jouent un rôle essentiel dans le processus d'interopérabilité.

La collaboration entre les formations de grenadiers de chars et les formations de chars

En règle générale, chars et grenadiers de chars sont regroupés pour l'engagement dans des formations mixtes qui permettent des effets de synergie entre les systèmes d'armes. La plus grande force des grenadiers de chars réside dans leur polyvalence et dans leur souplesse, qui font d'eux une com-

posante indispensable de la mobilité tactique des formations mécanisées. Le *CV-9030* possède la mobilité nécessaire à son engagement conjoint, sur le champ de bataille moderne, avec le *Char de combat 87 Léopard 2*. Cette aptitude au combat interarme est un facteur décisif car, en général, la mission reçue, le terrain, les forces à disposition, la nature de l'adversaire, le temps disponible interdisent une opération impliquant seulement des chars ou des grenadiers de chars. La mobilité dans tous les terrains est également nécessaire pour nous permettre de tirer à partir des positions les mieux appropriées et de nous soustraire au feu de l'adversaire.

La section de grenadiers de char, qui forme l'unité de base pour le feu et le mouvement, est généralement associée à deux autres sections pour former une compagnie. Le char constitue une unité d'efficacité avec les grenadiers, que ceux-ci soient embarqués ou débarqués. Afin de préserver la dynamique d'action, les grenadiers



diens combattent autant que possible embarqués, avec les armes de bord. Ils ne débarquent que si le terrain ou l'adversaire les y obligent.

Description du système d'arme

Le canon automatique de 30 mm et la mitrailleuse axiale de 7,5 mm permettent de combattre des buts mobiles semi-blindés à une distance de 2000 m et des buts aériens jusqu'à 2500 m. La puissance de feu du système est renforcée par un dispositif moderne de conduite de tir, avec télémètre laser, visée stabilisée, guidage du canon et calcul de la hausse et de la dérive. Les appareils électroniques de vision nocturne du châssis et de la tourelle permettent une collaboration avec le *Char de combat 87 Leopard 2*, même de nuit et dans des conditions difficiles.

La tourelle, prévue pour un équipage de deux hommes, est réalisée selon un concept modulaire en vue d'extensions éventuelles du système de con-

duite et d'information, ainsi que pour les armes et les munitions. Les membres de l'équipage et les grenadiers sont protégés par un blindage moderne. Avec le *Char de grenadiers 2000*, les grenadiers de char, débarqués ou non, disposent d'une grande puissance de feu et sont en mesure d'adapter rapidement leur mode de combat à la situation.

Possibilités d'engagement

Dans les cas de défense ou d'engagements sectoriels de sûreté, en plus des missions classiques relevant de l'attaque, de la défense ou du combat retardateur, les grenadiers de char conviennent pour des engagements opératifs de sûreté, des missions dans le cadre du soutien de la paix et de la gestion des crises (contrôle du trafic et des personnes, protection d'ouvrages, protection d'axes et de secteurs, protection de convois). Par conséquent, ils doivent avoir les aptitudes principales suivantes :

- aptitude au combat embarqué (engagement, en priorité, des armes de bord);
- aptitude au combat débarqué (avec l'appui du char);
- faculté d'adapter rapidement le mode de combat (embarqué, débarqué).

Par rapport à l'articulation actuelle des compagnies de grenadiers de char, les exigences de mobilité et d'efficacité au combat peuvent conduire aux adaptations suivantes :

■ Afin d'assurer en permanence la capacité de conduite, le commandant de compagnie et son remplaçant doivent disposer d'un *Char de grenadiers 2000*.

■ La section de grenadiers de char comprendra 4 *Chars de grenadiers 2000* avec, pour chacun, 3 hommes d'équipage et 8 grenadiers, ce qui, dans les engagements débarqués, permettra de s'assurer la supériorité locale pour le combat d'infanterie.

C. W. / E. H.

En résumé, l'acquisition de 186 chars de grenadiers est parfaitement adaptée aux besoins prévus pour l'Armée XXI et offre les bases nécessaires à l'optimisation des performances des formations de grenadiers de char dans l'ensemble du spectre d'engagement des brigades blindées. C'est à la fois un investissement tourné vers l'avenir, permettant de répondre au défi d'une plus grande efficacité à moindre coût, et une contribution essentielle à l'interopérabilité.